

Informations aux Familles

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2018/2019 1ere ANNEE MATERNELLE

PERIODE :

Du 4 décembre 2017 au 2 mars 2018

LIEU :

Services à la population, Centre commercial de l'Hôtel de Ville

DOCUMENTS ORIGINAUX A FOURNIR :

**A ► Présenter la carte d'identité du Responsable légal
(Présence du Responsable légal est obligatoire)**

**B ► Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
Et jugement pour cas spécifique (divorce, famille d'accueil....)**

C ► Justificatifs de domicile:

Quittance EDF ou GDF de moins de trois mois, et pour les :

Locataires : une quittance de loyer et (si manuscrite) bail de location.

Propriétaires : dernière taxe foncière ou acte de propriété.

Hébergé:

- attestation d'hébergement
- une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- justificatif de domicile de l'hébergeant
- justificatif de domicile de l'hébergé à son nom chez l'hébergeant de moins de 3 mois (exemple : Attestation CAF ou courrier Sécurité sociale, ou autres...)

C ► Carnet de vaccinations à jour : les 3 DTP et leurs rappels.

D ► Adresse courriel valide + numéro de matricule CAF

E ► Coordonnées d'une tierce personne autre que les parents avec numéro de téléphone

**F ► Courrier explicatif pour une demande d'inscription en très petite section
(TPS Enfant né en 2016 la demande sera étudiée en commission courant Mars)**

Direction de l'Enfance

Renseignements : enfance@villedegarges.com